L' Abbé Bruehwiler

octobre 26, 2019

charL'analyse suivante de la situation actuelle de la Néo-fraternité Saint Pie X parut dans le bulletin paroissial n°3 de l'abbé Aloïs Brühwiler de Saint-Gall en Suisse, publié cet automne. L'abbé Brühwiler, anciennement prêtre de la Fraternité, l'a quittée en 2015 parce qu'il ne pouvait plus accepter la mauvaise direction prise par la Néo-fraternité cherchant éperdument à être reconnue par les autorités romaines, alors même que cette Néo-église insiste pour que la néo-Fraternité accepte, comme condition indispensable à cette reconnaissance, les documents profondément anticatholiques de Vatican II. Comme à l'ordinaire, nous adaptons notre commentaire aux dimensions d'une feuille A4.

Dans les temps de crise dramatique que nous traversons aujourd'hui, alors que les sources de la vie sont attaquées, déstabilisées, voire renversées, un catholique doit en toute humilité faire confiance au Bon Dieu et se placer sous Sa protection. Il doit se concentrer sur « la seule chose nécessaire » (Luc X, 42) et, se gardant de remettre Dieu en question, il doit se soumettre à l'épreuve que la Sagesse éternelle permet (voire suscite ?) comme moyen voulu par sa Miséricorde, pour nous punir, nous purifier, nous sanctifier et finalement nous sauver corps et âme.

Après Vatican II, notre mère l'Église, humiliée et enchaînée depuis, s'est trouvée occupée et submergée par de sinistres pouvoirs francs-maçons, nichés au sein de « l'Église conciliaire ». C'est pourquoi la divine Providence, dans sa Sagesse, a donné aux catholiques un fidèle successeur des Apôtres, Mgr Lefebvre, afin de nous assurer, dans l'extrême et persistante nécessité que nous avons d'être secourus, un accès sûr à la doctrine inaltérée de Notre Seigneur Jésus-Christ. Plus l'esprit conciliaire parle et agit sous l'influence des « fumées de Satan », plus les catholiques, s'ils veulent

sauver leur âme, doivent prêter attention à l'héritage doctrinal que nous a laissé le fondateur de la Fraternité St Pie X. Car, tout comme saint Paul avait averti les Corinthiens de s'en tenir à l'Évangile tel qu'il le leur avait prêché et que lui-même avait reçu du Christ (I Co XV, 1–3, etc.), de même, aujourd'hui, devons-nous nous en tenir aux leçons de Mgr Lefebvre sur la Nouvelle Messe et le Concile, car brader cet enseignement équivaudrait en réalité à évacuer la doctrine du Christ.

Mais hélas ! peu de temps après la mort de leur fondateur en 1991, les dirigeants de la Fraternité ont opté pour une voie nouvelle, en s'efforçant de « normaliser » le statut canonique de la Fraternité au sein de l'Église, comme si c'était la Fraternité et pas l'Église conciliaire qui était en faute. Ce changement d'orientation a clairement commencé à se faire jour avec la tentative des dirigeants de la Fraternité, en 2001, de se soumettre aux conciliaires. Cela s'est manifesté encore plus clairement le 7 avril 2012 dans la lettre adressée par trois des quatre évêques de la FSSPX aux dirigeants de cette Fraternité. A la suite de quoi, l'un des quatre évêques fut exclu. La Fraternité se divisait en deux, en sorte que si quelqu'un approuvait cette exclusion à ce moment-là, il doit aujourd'hui approuver les « nouveaux amis » de la Fraternité, tel cet évêque suisse de la Néo-église, dont la doctrine concernant le Concile et la Messe est bien loin de coincider avec celle de Mgr Lefebvre. C'est ainsi que la Néo-fraternité est en train de se former selon le principe qu'un accord pratique passe avant la vérité doctrinale, principe francmaçon et nullement catholique. Malgré cela, de plus en plus de prêtres et de laïcs aveuglés semblent espérer qu'un accord entre la Néo-fraternité et Rome verra bientôt le jour.

Le problème remonte à Vatican II (1962—1965). A l'époque, les fidèles catholiques, dans leur famille et au travail, durent apprendre à leurs dépens ce qui se passe lorsque les responsables de l'Église s'écartent de la vérité catholique :

les fidèles catholiques ne pouvaient plus suivre ces papes, ces évêques et ces prêtres, ni leur obéir, même si cette hiérarchie avait autorité sur eux, parce que la raison d'être même de l'Autorité catholique n'est autre que de servir la Foi et la Justice. Par contre le motu proprio de Benoît XVI de 2007, et le Communiqué de Presse ambigu et trompeur publié en même temps par le Supérieur Général de la FSSPX, sont deux exemples d'un mépris profond pour la vérité et la justice. Comme l'a dit Mgr Tissier en 2016, « La messe du Motu Proprio n'est pas la vraie messe. » Nous pourrions ajouter : la Néofraternité qui ne cesse d'évoluer depuis 1991, n'est plus la vraie Fraternité.

Kyrie eleison.